

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

Envoyé en préfecture le 15/12/2022
Reçu en préfecture le 15/12/2022
Affiché le
ID : 081-248100497-20221213-2022DEL58-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

- Séance du 13 décembre 2022 -

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre, à vingt heures trente, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Date de convocation : 7 décembre 2022	Présents : Délégués titulaires : Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., BAYSSE N., FABRE D., BARRAU F., THOMAS G., GOMEZ G., CHAZOTTES F., DEYMIE C., FRAYSSINET E., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., MIOT B., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J-P., PASTUREL N., ANDREOLLO B., TREMOLIERES A. et CRAYSSAC C.
Date d'affichage : 7 décembre 2022	Déléguée suppléante : Mme AT C. (suppléante de M. ALMAYRAC J-J). Absents ayant donné pouvoir : Mmes GUIBELIN A. (pouvoir à Mme GOMEZ G.), VERGNES N. (pouvoir à Mme VIGROUX M.), SOLIER H. (pouvoir à Mme FRAYSSINET E.), MM. NEGRE D. (pouvoir à M. ROUDIER D.), ASSIE G. (pouvoir à Mme BAYSSE N.), CAYRE C. (pouvoir à M. RIVA C.), TARROUX H. (pouvoir à M. GAVALDA G.) et BENEDET J-P. (pouvoir à Mme CHAZOTTES F.).
Nombre de délégués en exercice : 34	Absents : Mmes CAMPAGNARO M-C., LAVAL-BARBANCE G., FARSSAC C. et M. IMBERT J. Secrétaire de séance : Mme VIGROUX Myriam.

DEL 2022/58 : Demande de subvention LEADER pour le fonctionnement de France Services.

Monsieur le Président expose à l'assemblée ce qui suit :

- Depuis le 1^{er} septembre 2021, la Communauté de Communes Val 81 a ouvert un espace France Services dans lequel deux agents accueillent et accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives et numériques.
- Les structures France Services bénéficient d'un financement de l'état de 30 000 €/par an.
- S'agissant d'un nouveau service à la population, Val 81 peut solliciter une aide au démarrage au titre du programme LEADER.

Suite à cet exposé, il est proposé au conseil de solliciter une subvention européenne au titre du programme LEADER pour financer en partie le fonctionnement de France Services pour la période comprise entre le 1^{er} septembre 2022 et le 31 août 2023 et de fixer le plan de financement.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité des membres présents et représentés :

- décide de solliciter une subvention de 41 822,61 € au titre du programme LEADER pour le fonctionnement de France Services sur la période précitée,
- fixe le plan de financement comme suit :

Dépenses		Recettes	
Frais salariaux	89 778,27 €	Subvention Etat	30 000,00 €
		Subvention LEADER	41 822,61 €
		Autofinancement CCVAL81	17 955,66 €
Total	89 778,27 €	Total	89 778,27 €

- autorise le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents à intervenir afin d'obtenir la subvention européenne au titre du programme LEADER.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président,



Guy GAVALDA.

Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, slanted upwards to the right.

Myriam VIGROUX.

Acte rendu exécutoire après réception
en Préfecture le ...15/12/2022..
et publication sur le site internet de la
Communauté le ...15/12/2022..
Le Président.



Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Affiché le

ID : 081-248100497-20221213-2022DEL58-DE